

L'impact du salaire minimum sur l'emploi : le cas français

Les conséquences de variations du salaire minimum sur l'emploi sont une source de controverse dans la littérature économique. Alors que le cadre théorique classique de concurrence parfaite prédit qu'une hausse du salaire minimum au-dessus du salaire d'équilibre du marché entraîne des effets préjudiciables sur l'emploi, en présence d'imperfections de marché telles que certains cas de monopsonne ou dans le cadre des modèles d'appariement avec offre de travail endogène, une augmentation du salaire minimum peut au contraire favoriser des hausses d'emploi.

De nombreux travaux empiriques récents sur les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne ou l'Espagne¹, en lien avec des politiques actives de revalorisation du salaire minimum, aboutissent également à des conclusions contrastées. Certaines évaluations concluent à un effet nul ou légèrement positif du salaire minimum sur l'emploi, alors que d'autres trouvent un effet négatif, principalement sur l'emploi des jeunes et les travailleurs peu qualifiés. Dans tous les cas il demeure difficile d'extrapoler directement ces résultats au cas français, compte tenu des spécificités institutionnelles du marché du travail.

Depuis les travaux produits au tournant des années 2000 - Abowd, Kramarz, Lemieux et Margolis (1999) ou Kramarz et Philippon (2001)² par exemple -, on ne dispose pas d'étude empirique sur données individuelles de grande ampleur concernant directement l'impact de variations du salaire minimum sur l'emploi dans le cas français. Les travaux existants depuis 20 ans portent plus indirectement sur l'impact des mesures de réduction du coût du travail au voisinage du Smic, telles que les politiques d'exonérations générales ou ciblées de cotisations sociales employeur qui n'ont fait que se renforcer depuis 30 ans³, ou des dispositifs plus ponctuels portant sur des exonérations de charges limitées aux nouvelles embauches⁴. Ces travaux se focalisent ainsi sur le côté « demande de travail », en étudiant les embauches et/ou séparations favorisées par l'allègement des charges sociales. Si la prise en compte des politiques d'allègements du coût du travail est nécessaire pour étudier le cas français et permet d'estimer dans certains cas une élasticité de l'emploi à son coût, elle ne peut cependant se substituer à une analyse de l'effet de l'évolution du Smic sur l'emploi.

¹ Les travaux sont relativement nombreux aux États-Unis, notamment suite à des revalorisations du salaire minimum au niveau de certains États ou certaines villes. Au Royaume-Uni des travaux ont été initiés par la Low pay commission à l'occasion de la mise en place du living wage. Des revues de littérature ou méta analyses ont été réalisées pour ces pays. Voir par exemple Neumark D., Shirley P. (2021), "Myth or Measurement: What Does the New Minimum Wage Research Say about Minimum Wages and Job Loss in the United States?," NBER Working Papers 28388 ; Neumark D. (2018), « Employment effects of minimum wages. When minimum wages are introduced or raised, are there fewer jobs? », IZA World of Labor, December ; Dube A. (2019), Impacts of Minimum Wages: Review of the International Evidence, November, report for the low pay commission.

De nombreuses études d'impact ont été menées ou sont en cours en Allemagne suite à la création d'un salaire minimum légal en 2015. Une synthèse des dernières études disponibles pour ces pays est également réalisée dans le rapport du Groupe d'experts sur le Smic (2020).

² Abowd J. M., Kramarz F., Lemieux T., Margolis D. (1999), "Minimum Wage and Youth Employment in France and the United States," in Youth Employment and the Labor Market, D. Blanchflower and R. Freeman eds., University of Chicago Press, 427-472. ; Kramarz F., Philippon T. (2001), "The Impact of Differential Payroll Tax Subsidies on Minimum Wage Employment", Journal of Public Economics, 82, 115-146.

³ Voir pour une revue de littérature [Rapport du comité de suivi des aides publiques aux entreprises, \(2017\), Les exonérations générales de cotisations, France Stratégie.](#)

⁴ Voir Cahuc P., Carcillo S. Le Barbanchon T. (2019), "The Effectiveness of Hiring Credits", Review of Economic Studies, 2019, 86 (2), 593-626.

Au cours des dernières années, les rapports du Groupe d'experts sur le salaire minimum⁵ français ont ainsi souligné la nécessité d'identifier les conséquences des augmentations du salaire minimum sur l'emploi afin de pouvoir fournir des recommandations politiques plus précises. Contrairement aux allègements des charges sociales, les hausses de salaire minimum peuvent affecter le taux d'emploi (et de chômage) non seulement par le biais de la demande de travail mais aussi par l'offre de travail. Ces effets sur l'offre, liés à la propension des individus à se porter sur le marché du travail en fonction de l'attractivité du salaire minimum, peuvent eux-mêmes dépendre de multiples facteurs, parmi lesquels les dispositifs de soutien aux bas revenus et les modalités de leur dégressivité⁶, ce qui peut aboutir à des effets globaux sur l'emploi incertains. A plus long terme, ils peuvent également renvoyer aux efforts de formation des travailleurs pour bénéficier d'emplois mieux rémunérés, tandis que les moins formés peuvent d'autant plus se voir exclus de l'emploi.

Pour faire suite aux recommandations du Groupe d'experts sur le salaire minimum, et en collaboration avec ce dernier, France Stratégie avec l'appui du Conseil d'analyse économique lance un appel à projets de recherche analysant l'impact quantitatif du niveau et des augmentations du salaire minimum sur l'emploi pour le cas français. Ces propositions pourront mobiliser des bases de données de source et nature diverses, notamment de grandes bases de données françaises d'employeurs et/ou de salariés appariées via le centre d'accès sécurisé à distance, (CASD), et devront proposer des stratégies économétriques d'identification originales et réalisables.

Les propositions devront analyser les conséquences des augmentations du Smic sur l'emploi global, le chômage et la participation au marché du travail en France au cours des deux dernières décennies.

Un intérêt particulier sera porté aux projets considérant additionally l'une des thématiques suivantes:

- l'effet différentiel sur l'emploi selon l'âge, l'éducation, le sexe, le type de contrat, voire l'origine géographique des travailleurs ;
- l'effet sur les réallocations d'emploi, c'est-à-dire :
 - i. sur la composition de l'emploi et par conséquent sur la structure productive ;
 - ii. sur les flux entre entreprises (est-ce que l'emploi se réalloue vers les firmes les plus productives ?) ;
- l'effet sur les entreprises (profit, VA, investissement compétitivité et exportations...) ;
- l'effet sur la hiérarchie des salaires.

Chaque projet sélectionné bénéficiera d'un financement d'au maximum 50 000 euros.

Le rapport final du projet résumant les principaux résultats devra être remis au commanditaire avant le 17 mars 2023. Un rapport intermédiaire devra être transmis avant le 17 juin 2022.

⁵ Voir notamment Rapport du groupe d'experts sur le SMIC (2021), p115.

⁶ On peut notamment citer l'impact de la prime d'activité, significativement revalorisée ces dernières années explicitement pour accroître le revenu des salariés proches du Smic.